

## ASSURANCE DE BASE

Caisse-maladie	Prestation <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i>
Toutes les caisses-maladie	Rapport détaillé au médecin-conseil à partir de la 40 <sup>ème</sup> heure	Psychothérapie exercée par un <b>médecin ou un psychiatre</b> ou par un <b>psychothérapeute employé dans un cabinet</b> (psychothérapie déléguée)

## ASSURANCES COMPLÉMENTAIRES

Caisse-maladie	Prestation <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	Prestataire <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> <b>La plupart des caisses-maladie reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse</b>
<b>AGILIA</b> ■ Assurance des soins PLUS	Comme KPT	
<b>AGRISANO</b> ■ AGRI-spécial	CHF 50/séance – durée des prestations: au cas par cas	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale</b>
<b>AMB</b>	Comme Groupe Mutuel	
<b>AQUILANA</b> ■ PLUS	Max. 30 séances à CHF 40/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale qui doit être renouvelée chaque année.</b>
<b>ASSURA</b> ■ Complementa ■ Complementa Plus ■ Complementa Extra ■ Natura R3	80% du tarif Tarmed, max. CHF 750/an 80% du tarif Tarmed, max. CHF 1'500/an 100% du tarif Tarmed, max. CHF 1'500/an CHF 50/séance, max. 20 séances/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale</b>
<b>ATUPRI</b> ■ Diversa ■ Mivita Reala ■ Mivita Extensa	50%, max. CHF 1'000/an 60%, max. CHF 1'000/an 60%, max. CHF 1'500/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés: sans ordonnance médicale sur ordonnance médicale sur ordonnance médicale</b>
<b>AVENIR Assurances</b>	Comme Groupe Mutuel	
<b>Birchmeier Krankenkasse</b> Pas d'assurances complémentaires	Pas de participation	
<b>CM de la Vallée d'Entremont</b> ■ Global CMVEO	20 séances à CHF 40/an, max. CHF 800/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sans ordonnance médicale</b>
<b>CONCORDIA</b> ■ DIVERSA/DIVERSA <sup>care</sup> ■ DIVERSA <sup>plus</sup> / DIVERSA <sup>PREMIUM</sup>	75%, max. CHF 2'000 sur trois ans 75%, max. CHF 3'000 sur trois ans	<b>Les psychothérapeutes ASP de la liste santésuisse sont remboursés sur ordonnance médicale et uniquement dans le cadre de traitement de maladie</b>
<b>CSS</b> ■ Assurance standard CSS ■ Assurance standard CSS plus ■ Assurance ambulatoire myFlex BALANCE ■ Assurance ambulatoire myFlex PREMIUM ■ Intras UNO+ ■ Intras DUE+ ■ Sanagate Ambulatoire Optima	CHF 40/séance, max. 20 séances/an CHF 40/séance, max. 20 séances/an 75% des frais, max. CHF 1'000 75% des frais, max. CHF 3'000 90% des frais, max. CHF 1'000 90% des frais, max. CHF 2'000 75% des frais, max. CHF 1'000 Toujours par année civile	<b>Les psychothérapeutes ASP de la liste santésuisse sont remboursés</b>

<b>Caisse-maladie</b>	<b>Prestation</b> <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	<b>Prestataire</b> <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> <b>La plupart des caisses-maladie reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse</b>
<b>Easy Sana</b>	Comme Groupe Mutuel	
<b>EGK Gesundheitskasse</b> ■ SUN 1,2,9, Flex  ■ SUN-Basic-A	20 séances à CHF 60, puis 20 séances à CHF 30/an durant max. 3 ans, dans les 5 ans  80%, max. CHF 1'500/an durant max. 2 ans, dans les 5 ans	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés:</b> sans ordonnance médicale  sur ordonnance médicale
<b>Flaachtal CM</b>	Comme ÖKK	
<b>Galenos</b> ■ MAXICA I  ■ MAXICA II  ■ MAXICA III	75%, max. CHF 30/séance max. 70 séances sur 3 ans  75%, max. CHF 60/séance, max. 70 séances sur 3 ans  75%, max. CHF 90/séance, max. 70 séances sur 3 ans	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale</b>
<b>Glarner Krankenversicherung</b> ■ Complémentaire général ■ Complémentaire plus ■ Family, Flex, Premium	50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 1'000/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur demande de remboursement des frais, sur ordonnance médicale</b> <b>Psychothérapeutes ASP</b>
<b>GRUPE MUTUEL</b> Soins complémentaires SC ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4 ■ Global Flex GX Global Confort, GC ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 ■ Niveau 3 ■ Niveau 4 Global Mutuel ■ Global mi-privée GM/privée GP Groupe mutuel SA ■ Global mi-privée GM/privée GP ■ Global GEM GG ■ Global AMB GB ■ Global Classic GI ■ Diversa DV ■ Diversa DV+ Risques spéciaux SR ■ Niveau 1 ■ Niveau 2 et 3  ■ Philos, VA	CHF 500/an CHF 600/an CHF 700/an CHF 800/an 2 séances/an, max. CHF 140  60%, max. CHF 600/an 70%, max. CHF 600/an 80%, max. CHF 700/an 80%, max. CHF 800/an  80%, max. CHF 700/an  80%, max. CHF 800/an 90%, max. CHF 800/an CHF 40/séance; max. CHF 800/an CHF 40/séance; max. CHF 800/an 75%, max. CHF 2'000/3 ans 75%, max. CHF 3'000/3 ans  Pas de participation 20 séances à CHF 50/séance, suivies de 20 séances à CHF 40/séance, puis 20 séances à CHF 30/séance; max. 60 séances sur 5 ans 60 séances d'une heure en 2 ans à CHF 20 le quart d'heure	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale</b>

<b>Caisse-maladie</b>	<b>Prestation</b> <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	<b>Prestataire</b> <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> <b>La plupart des caisses-maladie reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse</b>
<b>HELSANA</b> ■ TOP ■ COMPLETA	Exceptions sur demande 75%, max. CHF 3'000/an 75%, max. CHF 4'500/an	<b>Conditions sur demande</b> <b>Sur ordonnance médicale</b>
<b>Ingenbohl</b> Pas d'assurances complémentaires	Pas de participation	
<b>INTRAS</b>	Comme CSS	
<b>KluG</b> ■ Top ■ Completa	Exceptions sur demande 75%, max. CHF 3'000/an 75%, max. CHF 4'500/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale</b>
<b>KOLPING Caisse maladie</b>	Comme Sympany	
<b>KPT/CPT</b> ■ Soins Plus (AP) ■ Soins Comfort (APC)	Max. CHF 1'600 dans les 5 ans à max. CHF 50/séance	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale et pour le traitement de maladie</b>
<b>Krankenkasse Einsiedeln</b>	Comme ÖKK	
<b>LUMNEZIANA Cassa da malsauns</b> ■ Complément général / Cumpletta	Comme Vita Surselva	
<b>Luzerner Hinterland CM</b> ■ Soins complémentaires	40 séances à CHF 50/séance, suivies de 40 séances à CHF 40/séance, max. 80 séances	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur demande préalable de remboursement des frais</b>
<b>ÖKK</b> ■ Complémentaire division générale AZ/privée PZ ■ Family, Family Flex, Optima, Premium, Start ■ Kombi plus	50 séances à CHF 60/séance, suivies de 50 séances à CHF 50/séance; max. 100 séances, une seule fois 50%, max. CHF 1'000/an 25%, max. CHF 1'000/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale et demande préalable de remboursement des frais</b>
<b>PROVITA</b> ■ PRIMA- Basic ■ PRIMA- Top	CHF 30/séance, max. 60 séances/an CHF 75/séance, max. 60 séances/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale et après la 1<sup>ère</sup> année de traitement sur demande préalable de remboursement des frais</b>
<b>Rhenusana</b> ■ RhenuPlus argent ■ RhenuPlus or ■ RhenuPlus platin	75%, max. CHF 1'500/an 75%, max. CHF 3'000/an 75%, max. CHF 5'000/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sans ordonnance médicale</b>
<b>Sanagate AG</b> ■ Ambulatoire Optima Pas de participation pour:	75%, max. CHF 1'000/an Thérapie de couple ne relevant pas de maladie/accident	<b>Les psychothérapeutes ASP de la liste santésuisse sont remboursés</b>
<b>SANAVALS</b> ■ Complément général ■ Completa	Comme VITA SURSELVA	
<b>Sanitas (état 2015)</b> ■ Classic ■ Family ■ Basic 2 ■ Diversa	80%, max. CHF 1'000/an 80%, max. CHF 1'000/an 80%, max. CHF 500/an 75%, max. CHF 3'000/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale selon le contrat santésuisse</b>
<b>Simplon Caisse maladie</b>	Comme Sodalis	
<b>SLKK Caisse maladie</b> ■ Medico Plus Standard/Compleat ■ SLKK-Qualicare	Max. 40 heures à CHF 50, une seule fois 75%, max. CHF 2'000/an, max. 4 ans en tout	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale</b>

<b>Caisse-maladie</b>	<b>Prestation</b> <i>Quel montant est couvert par la caisse-maladie?</i>	<b>Prestataire</b> <i>Quels sont les psychothérapies et les psychothérapeutes reconnus par la caisse-maladie?</i> <b>La plupart des caisses-maladie reconnaissent seulement les psychothérapeutes figurant sur la liste de santésuisse</b>
<b>SODALIS</b> ■ Sana ■ Sana Plus	20 séances à CHF 40/an 20 séances à CHF 60/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale</b>
<b>Steffisburg KK</b> ■ Vario ■ Vario Plus	50 séances à CHF 60/séance, puis 50 séances à CHF 50/séance; max. 100 séances 60 séances à CHF 60/séance, puis 60 séances à CHF 50/séance; max. 120 séances	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale et sur demande préalable de remboursement des frais</b>
<b>Stoffel Mels CM</b>	Comme Helsana	
<b>SUMISWALDER</b> ■ Soins complémentaires	30 séances à CHF 50, puis 30 séances à CHF 30; max. 60 séances/CHF 2'400	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sans ordonnance médicale</b>
<b>SWICA</b> ■ COMPLETA TOP ■ OPTIMA	90%, max. CHF 50/séance, max. 60 séances/an CHF 25/séance, max. 60 séances/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sur ordonnance médicale</b>
<b>SYMPANY</b> ■ Complément général/ complément privé ■ plus ■ premium	50 séances à CHF 60/séance, puis 50 séances à CHF 50/séance 50%, max. CHF 1'000/an 50%, max. CHF 2'000/an	<b>Les psychothérapeutes ASP au bénéfice d'une autorisation cantonale sont remboursés sur demande préalable de remboursement avec diagnostic détaillé à remettre au médecin-conseil de Sympany</b>
<b>Turbenthal CM</b> Pas d'assurances complémentaires	Pas de participation	
<b>VISANA</b> ■ AMBULANT II/Basic ■ AMBULANT III ■ AMBULANT IV	Max. 60 séances: 20 séances à CHF 60/séance, puis 40 séances à CHF 50/séance 80%, max. CHF 5'000/an 90%, max. CHF 5'000/an	<b>Rapport détaillé avec diagnostic précis du psychothérapeute reconnu par Visana à remettre à leur médecin-conseil</b>
<b>VITA SURSELVA</b> ■ Complément général ■ Complettta	50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an 50%, max. CHF 60/séance, max. 25 séances/an	<b>Les psychothérapeutes ASP sont remboursés sans ordonnance médicale</b>
<b>Vivacare</b>	Comme Visana	

Toutes les informations mentionnées ont fait l'objet d'une nouvelle enquête ou ont été actualisées (état: mars 2019).  
Sous réserve de modifications émanant des caisses-maladie.  
Toute responsabilité est déclinée.

Les caisses-maladie ne figurant pas sur cette liste ne nous ont pas transmis leurs données en matière d'assurance complémentaire.  
Veuillez vous renseigner directement auprès des caisses pour les prestations d'assurances.